

Association Citoyenne de Saint-Pierre, Ile de la Reunion

Des habitants de St-Pierre (Ile de la Réunion) qui s'expriment

Volcan : nous ne sommes pas des brebis galeuses

Un groupe de randonneurs s'exprime

Ce mercredi 17 janvier Sur Europe 1 en direct de la Réunion , simultanément sur Freedom, et encore en ligne sur le web (<http://www.europe1.fr/antenne/references.jsp?id=561>), on a pu entendre le directeur de l'observatoire (connaissant soi-disant la Réunion depuis 30 ans et installé sur place depuis 11 ans et demi) expliquer que les décisions d'interdiction du volcan étaient collégiales (PGHM, Observatoire, Protection civile, ONF). Selon lui, les interdictions préfectorales du volcan de nuit et les autorisations à très longue distance seraient justifiées par le fait que des « brebis galeuses n'auraient absolument rien à faire là ». Son argumentation reposant sur l'éternelle rengaine du marcheur en savate déclinée cette fois-ci à la sauce bikini + sandalettes et sur le fait qu'il y a 25/ 30ans les randonneurs se comptaient sur les doigts de la main..
Attention : Document exceptionnel de 1965 La Fournaise
<http://www.dailymotion.com/jeanicot/video/1706613> avec en fond sonore les propos du directeur de l'observatoire ce mercredi 17 janvier 2007. Merci à Jeanicot)

Eh ben, Monsieur, il y a plus de 30 ans, apprenez que des randonneurs actuels, enfants à l'époque, gardent un souvenir inoubliable de processions lumineuses en allant voir un cratère avec leurs parents, et ces instants magiques ont déclenché leur passion. D'ailleurs, la vocation des vulcanologues aurait-elle pu naître si l'on interdisait tout accès aux éruptions ? Qu'en pense l'étudiante en doctorat de l'observatoire, entendue dans l'émission ?

Marcheurs moyens, jamais nous n'aurions osé interdire quoique ce soit à Raymond Tangatchy au prétexte qu'il courrait pied nu. Les randonneurs ont eu la décence de ne pas fustiger le gendarme qui a passé la nuit au volcan il y a quelques mois en petit short échanuré. Ou alors, faudrait-il contrôler aussi l'équipement des gendarmes métros « parachutés », qui se rendent au volcan, avec ordre de nous "surveiller" sans rien y connaître ? Rien ne nous permet d'affirmer que la touriste en question n'avait pas de vêtement de rechange dans son sac, dans la mesure où il fait grand beau temps. Nous même, emmenons dans nos sacs des savates, pratiques le soir au bivouac, ou en secours en cas d'ampoules ...

Tout au long de l'année, la rubrique « Faits divers » de la presse locale nous relate une à 2 fois par mois, les interventions du PGHM sur les sentiers de randonnées qui vont du petit bobo, à l'accident cardiaque en passant par la

Adhésions

Bienvenue ! Rejoignez nous, exprimez-vous !
acsp974@hotmail.com

Index des rubriques

[Actualités](#)
[Adhésions](#)
[Evènements culturels](#)
[Galerie de photos](#)
[L'association Citoyenne de Saint-Pierre \(ACSP\)](#)
[La réglementation du bruit](#)
[Le bien-vivre à Saint-Pierre](#)
[Liens utiles](#)
[Livres, revues](#)
[Randonnées](#)
[Rapport d'activités](#)
[Volcan](#)

guide pays qui se trompe d'itinéraire : à aucun moment, personne n'y a trouvé prétexte suffisant pour réglementer ces accès aux randonneurs.

Malgré les décès qui ont eu lieu lors du Grand raid, a-t-on interdit cette course ? A-t-on interdit de courir la nuit ? Bien sûr que non ; Les participants sont informés des risques, conscients et responsables. Interdit-on la circulation sur la route dangereuse du littoral ? Par contre, où se trouve le panneau d'avertissement des éventuels usagers sur le fait qu'ils prennent cette route à leurs risques et périls, et que l'Etat n'est pas responsable ?

Quand à l'anecdote d'une lampe pour un groupe de 10 personnes en 1998, si ce n'était de la mauvaise foi, il y aurait de quoi rire ! Nous aussi avons éteint nos lampes à maintes reprises sur les pitons de la Fournaise et des Neiges, par pleine lune, ou ciel rougeoyant. Cela ne pose aucun problème. Combien de fois ce directeur d'observatoire a-t-il été de nuit au volcan ?

Quoiqu'il en soit l'accumulation des prétextes les plus farfelus utilisés pour refouler les randonneurs (risque d'éruptions phréatiques, grains pluvieux, neige, St Sylvestre) à tort ou à raison ont ôté toute crédibilité aux décisions des services préfectoraux et observatoire.

Le « top » étant de découvrir Maud Fontenoy en pleine zone à fissures, dans la neige, au bord du Dolomieu surplombant le cratère « la neige », amenée là et déposée par hélicoptère ... Cela voudrait-il dire que pour les « privilégiés » y a pas de danger, ou alors, à la différence du « bas peuple », ils sont plus prudents, plus savants ... là, on peut vous prouver que non.

Au fait, Maud (par ailleurs très sympa), elle avait de belles chaussures de marche dis donc ..

http://www.ipreunion.com/photo_jour.php?PK=2810 (site très intéressant)



Enfin on rappellera qu'Haroun Tazieff était hostile à l'implantation de l'observatoire volcanologique car la sédentarité était selon lui le risque que les scientifiques se transforment en bureaucrates.

Il est nécessaire (et le nouveau préfet semble commencer à le comprendre) que l'accent soit mis (comme dans tous les autres domaines) sur la responsabilisation des citoyens en développant une information fréquente et actualisée en cas d'éruption (bulletins quotidiens presse, TV, en période d'éruption), en disposant des panneaux clairs (informations

actualisées, avec recommandations, dangers) à l'entrée des sites pour que les utilisateurs parfaitement informés assument leurs responsabilités et que l'accès au volcan soit partagé de façon EQUILIBREE.

Un groupe de randonneurs.



Pour information (Observatoire de la Réunion) : " la caméra de Bory a été installée à la station de mesure de Bory pendant l'éruption du 30 août 2006. Cette installation était provisoire car la station de Bory ne dispose pas suffisamment d'énergie pour une utilisation pérenne de la caméra.

L'acsp vous conseille :

la visite du site très professionnel de [l'Observatoire d'Hawaï](#), où le Kilauea est en activité continue depuis 1983. Webcam en direct à l'adresse

<http://hvo.wr.usgs.gov/cam/index.htm> bien sûr avec un important décalage horaire

la visite du blog local [Réunion d'images](#), avec de très belles photos récentes du Piton de la Fournaise

<http://runimages.blogspot.com/>

Mise à jour : Vendredi 19 Janvier 2007, 22:06
acsp le 18.01.07 à 18:58 dans [Actualités](#) - [Article précédent](#) - [Commenter](#) - [Article suivant](#) -

Commentaires

éruption de 1733

Je recommande la lecture du livre de charles LEAL "voyage à la réunion" écrit en 1878. On y est surpris d'y apprendre que la toponymie des lieux actuels et leur accès étaient déjà existants à cette époque.

Page 282 on y lit : *La coulée de 1733 fut si forte, que sa réverbération permettait aux habitants de Sainte-Suzanne de lire par la nuit la plus noire.*

Autre anecdote croustillante page 278 :

A l'entrée de la Plaine des Sables, en nous levant de grand matin, nous avons observé un phénomène assez singulier. Le plan général du sol se trouvait exhaussé de 2 à 3 centimètres au dessus des objets que nous avons laissés sur le sable, et, en marchant, nos pieds y entraient aussi à la même profondeur. Examen fait, nous avons reconnu qu'une couche générale de sable, sur un seul grain

d'épaisseur, avait été soulevée par des prismes de glace, qui s'étaient formés, dans la nuit, probablement, aux dépens des évaporations du sol.

jeanicot - 19.01.07 à 17:59 - # - [Répondre](#) -

[Commenter l'article](#)

Version [RSS 1.0](#) [RSS 2.0](#) [atom](#) | Design par [Michael Heilemann](#) et Franck Dumesnil/[Blogperformance](#)